

NO PASARAN !

Christian SAUTTER et Catherine CADOU

14 juin 2024

Claude Alphandéry avait toujours un coup d'avance. Dans son dernier appel du 5 mars 2024, rédigé quelques jours avant son décès, il lançait un appel bouleversant : « Je viens vous demander de prendre l'engagement de tout faire, partout où vous êtes avec les moyens qui sont les vôtres, pour empêcher une nouvelle nuit noire de l'humanité ». Ce que Claude n'avait pas prévu, alors qu'une couleur sombre s'étendait dimanche soir sur la plus grande partie de la France ayant voté pour les élections européennes, c'était que le Président de la République prendrait la décision crépusculaire de dissoudre l'Assemblée Nationale, le bastion de la démocratie, pour sauver sa piteuse fin de mandat !

Rien n'imposait un tel choix : la démocratie parlementaire offre tant de possibilités, en composant habilement le gouvernement de personnalités expérimentées, en nouant des majorités de circonstances selon les textes examinés, en jouant du fameux article 49-3 pour faire passer les budgets. Michel ROCARD a gouverné avec une majorité relative de 1988 à 1991. Et le moment était particulièrement mal choisi avec deux guerres aux marges de l'Europe, des Jeux Olympiques à domicile, et des négociations délicates pour définir les acteurs et le plan de route de l'Union Européenne pour les cinq années cruciales à venir.

Emmanuel MACRON a raisonné comme l'ancien spécialiste des fusions-acquisitions qu'il était : trancher vite, seul et sans considération pour la dimension humaine et le risque démocratique. L'exact contraire d'un démocrate parlementaire qui écoute les impatiences des électeurs, négocie des compromis et prend des décisions forcément complexes pour dénouer des contradictions.

Quoi qu'en disent les réseaux sociaux et les chaînes d'information télévisuelle en continu, le débat politique ne se résume pas à un ping-pong de petites phases échangées entre des petites ou grandes personnes. Le vote des Français a exprimé un profond mécontentement sur l'évolution du pouvoir d'achat (et le contraste entre l'opulence de certains et la gêne de tant de familles), le délaissement par les « élites parisiennes » des territoires dits périphériques (en fait toute la France hors les grandes agglomérations), et la dégradation des services publics de santé, de transport, d'éducation.

L'éducation justement est un bon exemple de problème complexe sur lequel tant de gouvernements se sont cassés les dents depuis des décennies. En ces temps orageux, il est bon de lire un livre serein qui pose le problème de l'égalité de l'accès de tous les enfants à une éducation de qualité et esquisse une voie de solution. François DUBET, sage sociologue de terrain, et Najat VALLAUD-BELKACEM, ancienne ministre de l'Éducation nationale, ont abordé ensemble *Le ghetto scolaire*

(Seuil, mars 2024, 125 pages). Le diagnostic est clair et confirmé de longue date par les enquêtes internationales : « Les inégalités devant l'éducation sont en France parmi les plus élevées des pays développés (...) Notre pays a laissé se développer des établissements ghettos. D'un côté 10% des collèges concentrent une immense majorité d'enfants de parents ouvriers ou au chômage ; de l'autre 10% des collèges accueillent l'immense majorité des élèves d'origine sociale très favorisée ». Les deux auteurs écrivent cette phrase d'une pleine actualité : « La ghettoïsation scolaire contribue au sentiment d'abandon des habitants des quartiers populaires ». Et ils annoncent calmement qu'il n'existe aucune fatalité !

Ils commencent par écarter deux solutions qui ont le mérite de la simplicité, mais qui ne pourraient au mieux que perpétuer voire accentuer les inégalités anciennes. La première serait de créer, dans les collèges, des classes de niveau : les bons avec les bons, les faibles avec les faibles. Très honnêtement, ils reconnaissent que de nombreux parents, attachés au succès scolaire de leur enfant, y sont favorables et, ajoutent-ils, de nombreux enseignants aussi qui apprécieraient de simplifier leur pédagogie devant des collégiens plus homogènes. Mais, créer des ghettos dans les ghettos n'est pas bon si l'on veut donner à chaque élève sa chance.

Deuxième fausse solution : la solution américaine du *bussing* (transporter les élèves des ghettos dans les collèges des beaux quartiers) ou sa version française de redécoupage d'autorité de la carte scolaire pour que chaque collège ait un recrutement diversifié. Avec un certain courage, l'ancienne ministre dénonce la vanité des solutions centralisées dans un univers où « 1,3 million d'agents œuvrent quotidiennement à la réussite de près de 12,8 millions d'élèves ».

« France, ton nom est diversité » disait Fernand BRAUDEL. Le projet fécond tenté par la ministre en 2015-2016 a reposé sur des principes qu'on pourrait qualifier de révolutionnaires dans la France bureaucratique que nous connaissons : l'expérimentation, le volontariat, la coopération, l'évaluation. L'idée a été de constituer des **couples** de collèges proches dans des départements volontaires, et de définir des projets communs en réunissant les élus locaux, les autorités académiques, les enseignants et les parents d'élèves, quatre groupes qui ne se parlent guère d'ordinaire. 22 territoires étaient volontaires en 2016 et 82 en 2017. Les idées germant du terrain étaient parfois déconcertantes avec toutefois le même but : mélanger les élèves. Ainsi, dans un cas, les élèves de sixième et cinquième étaient affectés au collège A et les élèves de quatrième et troisième au collège B, en permutant l'année suivante ! Variante : tous les élèves entrant en sixième allaient au collège A les années paires et au collège B les années impaires.

« Toutes ces expériences supposent de renoncer à l'imaginaire, bien français, de la formule politique unique et centralisée ». L'alternance politique en 2017 a mis fin à cette expérience (souvenons-nous du ministre Jean-Michel BLANQUER, quintessence de la centralisation rue de Grenelle), mais les études d'évaluation ont pu être menées à terme et ont produit des résultats étonnants. Les élèves des classes populaires en ont tiré bénéfice, ce qui n'est pas surprenant. Plus remarquable : « La

mixité n'a pas fait baisser le niveau des meilleurs élèves ou des plus favorisés ». C'est bien la preuve que des projets coopératifs sur le terrain peuvent lentement mais sûrement améliorer le service public de l'éducation nationale, à condition d'avoir la patience de mettre autour de la table tous les intéressés : État, collectivités locales, enseignants et parents. On rêve qu'une même approche soit pratiquée pour lutter contre les déserts médicaux, le mal logement, la médiocrité des transports en commun.

Les auteurs abordent avec des pincettes la question de l'enseignement privé, évidemment délicate pour qui se souvient de la crise de 1984 que j'ai vécue à l'Élysée, durant laquelle la gauche et Alain SAVARY, père des « zones d'éducation prioritaire », avaient voulu promouvoir un service public unifié de l'éducation nationale. Les auteurs remarquent que, dans les expérimentations pratiquées, les fuites vers le privé ne se sont pas accélérées. Et que parfois, même le privé s'est associé à certaines expérimentations. Mais subsiste un vrai problème qu'illustre le dernier numéro d'*Alternatives Économiques* (juin 2024) : « Le privé, mauvais élève de la ségrégation scolaire ». A Paris, Lyon, Marseille et dans bien d'autres villes, les établissements privés sont positionnés dans la moitié supérieure de l'échelle sociale.

Après avoir vu que la gauche était capable d'innovation, de décentralisation et de réussite sociale sur le temps long, revenons à l'actualité immédiate. Nous avons été frappés par l'unanimité qui a emporté le récent congrès de ESS France, présidé par Benoît HAMON, auteur de la loi de 2014 sur l'Économie sociale et solidaire. Cette assemblée qui concentre les représentants des associations, des coopératives, des mutuelles, des entreprises d'utilité sociale, (10% de l'économie !) a donc approuvé une ferme résolution, que vous pourrez retrouver sur le site d'ESS-France. « Partout où l'extrême-droite a pris le pouvoir, elle s'est attaquée à la société civile organisée pour affaiblir celles et ceux qui incarnent au quotidien dans leur engagement, leur travail et leur philosophie l'égalité en droit et en dignité des humains, la démocratie, la justice sociale et l'écologie ».

La conclusion est claire et nette : « L'élection législative des 30 juin et 7 juillet doit être celle de la défaite dans les urnes de l'extrême-droite, mais aussi celle d'un renouveau de notre démocratie républicaine ». Claude Alphanéry ne parlait pas autrement le 5 mars : « Mon tout dernier appel, avec les forces qui me restent, c'est de vous inciter à tout mettre en œuvre pour que ce qui a motivé ma vie, le combat contre le fascisme, contre la barbarie et pour les droits humains, soit à nouveau mobilisé dans une grande alliance humaniste des forces de vie. Agissez comme si vous ne pouviez pas échouer ».

Laissons le mot de la fin au camarade Gilles de la section socialiste du XIIème arrondissement dont j'étais élu entre 2001 et 2014. Il s'était battu dans les Brigades internationales qui ont aidé les Républicains espagnols à résister au coup d'État du général FRANCO en 1936 et nous disait ces mots quand le moral des militants hésitait un peu : NO PASARAN !